LOMME

APRES AVOIR TROP BU. — Au cours d'une patrouille nocturne, M. Lesage, brigadier, accompagné des gardes Derensy et Supolcy, arrêtèrent le sieur Riquet Emile, jardinier, demeurant à Lomme, rue Desiombes, 10, qui, lundi, à 11 heures du soir, se trouvant en état d'ivresse, causait du scandale dans la rue.

Ils arrêtèrent également Cda Camille, sujet belge, sans domicile fixe, trové couché dans le four de la briqueterie Colsno à Lomme, rue Nationale.

HAZEBROUCK

CHEMINS DE FER. — L' « Officiel » publie un décret majorant les tarifs sur le chemin de fer d'Hazebrouck à Bergues et à Hoondschoote.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

NEUF-BERQUIN

ARMES DANGEREUSES

Un gamin de 14 ans, Paul Bécue, venu passer quelques jours chez sr tante, Mlle Denise Bécue, 23 ans à Neuf-Berquin, trouva dans les décombres un fusil allemand. Il s'amusait avec l'arme quand soudain un coup partit. Mlle Bécue, qui se trouvait à quelque distance du lieu où son neveu prenait ses ébats, reçut la pleine charge et fut grièvement blessée.

DUNKERQUE

COMITE DES FETES DE BIENFAISANCE

Le Comité s'est réuni hier soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Albert Bossaert, président. Lecture a été donnée par le Secrétaire du rapport moral sur le fonctionnement de la Société pendant l'année 1920. Le Trésorier a communiqué la situation financière qui a été adoptée à l'unanimité. Il en résulte que, durant l'année écoulée, le Comité a versé 7.695 fr. 19 au Bureau de Bienfaisance et à l'Etat 2.541 fr. 04. Des secours à diverses œuvres et à des particuliers s'élèvent à 940 fr.

A noter que depuis sa fondation le Comité a versé à diverses œuvres et pour les droits des pauvres 60.669 fr. 03.

Le Comité, après avoir adopté les plans des nouvelles installations à édifier dans le Parc de la Marine, a arrêté les dernières dispositions pour les bals masqués des 6 et 13 février qui seront donnés dans la salle des Fêtes du Palais Jean Bart. Après un échange de vues sur un projet de réunions pour la prochaine saison estivale et les remerciements du Comité au Président et au Bureau pour l'excellente gestion pendant l'année écoulée, la séance est levée.

SOCIALISTES ET COMMUNISTES
SE SONT SEPARES COURTOISEMENT

Le Parti Socialiste s'est réuni salle Hugo pour décider de l'attitude à prendre à la suite du Congrès de Tours. La réunion était présidée par Charles Valentin, assisté de Barbery et Muller.

En ouvrant la séance, le président invite ses camarades au plus grand calme pour ne pas conserver de mauvais souvenir de la séparation.

On décida, sur la proposition d'Azello et de Serge Favier, de ne pas discuter mais de passer immédiatement au vote.

Quatorze suffrages furent donnés à Moscou et 30 au vieux Parti Socialiste.

Le Président adressa quelques paroles d'adieux aux communistes, son allocution fut unanimement applaudie par les deux groupes.

Les communistes se réunirent dans une salle voisine et nommèrent Favier secrétaire et Niel trésorier.

De leur côté les Socialistes reprirent leur réunion et désignèrent leurs délégués pour le Congrès de Lille.

Avant de lever la séance, le Président proposa deux ordres du jour qui furent adoptés à l'unanimité. L'un affirmant la confiance dans le vieux Parti Socialiste, l'autre protestant contre la dissolution de la C. G. T.

LAIT MOUILLE. — Une laitière, Marie Delpierre, femme Brément, de Coudekerque-Branche est inculpée, d'après un rapport du laboratoire de Lille, d'avoir mouillé son lait dans les proportions de 55 à 60 %.

M. Bert, commissaire de police, qui avait fait le prélèvement du lait falsifié, avait reçu du fils de la laitière une lettre recommandée, dans laquelle il était dit que Mme Brément déclinait toute responsabilité, attendu que le prélèvement avait été fait sans son autorisation.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Jeudi, représentation de gala : LE BARBIER DE SEVILLE », le chef-d'œuvre de Rossini, avec le concours de Mlle Mathieu-Lutz, de l'Opéra-Comique ; de M. Ancelin, du Théâtre-Lyrique, et de M. Bernaud Baer, de l'Opéra.

A la « Leçon de chant », Mlle Mathieu-Lutz chantera l'air de la « Perle du Brésil », de Félicien David.

Location ouverte aujourd'hui à 11 heures.

— Samedi : LAKME, de Léo Delibes, avec les mêmes artistes.

— Lundi : LA JOUEUSE D'ORGUE.

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2
DIMANCHE, JEUDI ET FETES
MATINEES A 2 h. 1/2 -:- SOIREES A 7 h. 1/2

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

Aux Etablissements G. POPPE

Une Intéressante Nouvelle

pour TOUT ce qui concerne l'Ameublement, l'Agencement et Toute Installation de Mobilier

Bureaux et Magasins 43 Rue de la Halle — Face au Pont Neuf

Ateliers 7, 9, 9, Rue à Diable 2 et 4, Rue Maraichi — Tramways N. S. E. — Téléphone 4.87

La grande fabrique de meubles de M. G. Poppe, sise à Lille, 43, rue de la Halle, constitue un exemple merveilleux des résultats splendides que peuvent donner des efforts intelligents unis à un sens artistique très averti des goûts modernes. M. G. Poppe est, en effet, le fondateur de son usine, qui, à n'en pas douter, est à tous les points de vue en son genre la plus importante de la région.

C'est grâce à la perspicacité commerciale, administrative et technique de leur chef, que ces établissements ont pu atteindre un tel degré de prospérité.

Les rapides visites que nous avons effectuées dans les immenses ateliers où s'affairent quantité d'ouvriers des plus habiles, aux chantiers où s'empilent des montagnes de bois de toutes les essences, dans les magasins et salles d'exposition, où l'on peut voir des meubles de tous styles d'un fini remarquable et de tous prix, nous ont au plus haut point intéressé.

Ce qui a contribué énormément à la réputation des établissements Poppe, c'est que la fabrication de cette maison unit la solidité à l'élégance.

Malgré cela, M. Poppe est arrivé à fournir des mobiliers parfaits sous tous les rapports, et ce, à des prix incroyables de bon marché. Cependant, il espère faire mieux encore.

Ce n'est un secret pour personne qu'une crise importante sévit actuellement dans le commerce et l'industrie. Afin d'en atténuer les effets et pouvoir ainsi conserver à sa disposition la main-d'œuvre d'élite qu'il sut grouper, M. Poppe a pris une énergique décision et s'est décidé à de gros sacrifices. Incessamment, il va faire mettre en vente, à des prix inconnus depuis l'armistice, des séries de meubles de toutes catégories. Nous sommes heureux de dévoiler ce projet à nos lecteurs qui seront les premiers à en bénéficier. Toujours ils trouveront auprès de M. Poppe le meilleur accueil et il leur sera permis de visiter ses magasins, sans que cela les engage à quoi que ce soit.

Nous croyons fermement que cette intéressante nouvelle sera des mieux accueillie par notre population si éprouvée.

Souffrir n'est pas pire

La vie est si courte, on a tant de soucis, d'inquiétudes, que vraiment on ne devrait pas avoir à ajouter, à toutes ces misères, les jours de maladie. Un médicament sérieux, efficace, à la portée de tout le monde, comme les Pilules Pink, vous y aidera puissamment.

Aujourd'hui, nous nous adressons plus particulièrement aux gens affaiblis, déprimés, anémiés et citons le cas de M. L. Bruchon, de Laval, par le Lunier (Doubs), qui écrivait récemment :

M. BRUCHON.

« J'étais très anémié, j'avais perdu l'appétit, j'étais sans forces et mes jambes avaient peine à me porter. Je ne dormais plus et avec cela il me fallait continuer un métier assez pénible. J'ai fait alors la cure des Pilules Pink et tout a changé. J'ai senti, dès le début du traitement, un changement en moi. J'ai retrouvé mes forces, mon appétit et j'ai éprouvé un grand sentiment de bien-être. Cette grande amélioration s'est poursuivie et maintenant je suis guéri. »

Si les Pilules Pink sont un remède souverain pour combattre et guérir l'anémie, c'est parce qu'elles sont un puissant régénérateur du sang, c'est parce qu'elles combattent le mal à sa source en améliorant sa composition, en faisant d'un sang appauvri, un sang riche et pur. Les Pilules Pink ont aussi une puissante action sur le système nerveux, guérissent troubles nerveux et neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

BOURSE DE LILLE

DU 18 JANVIER 1921

CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	430	430
» (part de fondateur) p.	925	920
Aniche (action 500 t. p.)	915	912
Austin (le 1/100 de denier)	1135	1125
Béthune (Bruay-Grenay) (part)	10750	10630
— (cinquantième de part)	210 75	209
Bruay (action 100 t. p.) p	1400	1375
Bruay (action)	2650	2600
— (dixième)	270	267
Carvin (action 100 t. p.)	580	585
Clarence (action 250 t. p.)	413	410
Courrières (action 100 t. p.)	1825	1745
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. 7ers	175	180
Douchy (action 100 t. p.)	1157	1180
Dourges	510	504
Escarpelle (action 100 t. p.)	940	930
Ferfay (action 125 t. p.)	540	537
Lens (action)	1220	1190
— (dixième)	125	121
Liévin (dixième)	3655	3600
— (trois centième)	125	125
Liguy-lez-Aire (action 500 t. p.)	1336	1325
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4040	4020
— 70 % (Société Rainneaux)	7445	7500
— 70 % (vingtième)	367	365 25
Meurchin (action 100 t. p.)	1705	...
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	95	94
Ostricourt (action 50 t. p.)	630	645
Thivencelles (Soc. ano.) act. 500 t. p.	1084	1060
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	385	375
Vicoigne et Nœux (action)	2570	2570
— (dixième)	265	261

VALEURS PETROLIFERES	Cours précéd	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p.)	380	378
— (part de fondateur)	501	477
Busténari (Société des Pétroles de (action 500 t. p.) p.	675	665
» » (part de fondateur) p.	1105	1100
Dabrowa (action 500 t. p.)	690	683
— (part de fondateur)	800	760
Financière des Pétroles	940	930
Franco-Polonaise	350	340
Grabownika (action 500 t. p.)	799	730
— (part de fondateur)	1284	1215
Karpathes	630	638
Omnium de P. d. N. (act. 500 t. p.) p.	925	895
» (part de fondateur) p	4795	4635
Polana (action 500 t. p.)	370	370
— (part de fondateur)	400	408
Potok (action 500 t. p.)	420	410
Sylva-Plana	565	525
Wankowa (action 500 t. p.)	775	730
— (part de fondateur)	365	340
Zagorz (S. d. P. de) (act. 500 t. p.) p.	310	302
» (part de fondateur) p.	380	380

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours preced.	Cours du Jour
Etabl. E. Feuillette (act. 100 t. p.) p	185	...
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 t. p.) (no 2001 à 32000) p	280	...
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	1615	1600
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	770	760
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1470	1440
Cie Ind. de Mate de tr. (act. 500 t. p.) (no 22001 à 40.000)	[illegible]	515
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	608	603
Etablissts Kuhlmann (act. 250 t. p.)	750	730

C'est de nouveau une baisse générale que l'on enregistre à la Bourse.

Les Charbonnages et particulièrement COURRIERES, LENS, BETHUNE sont très atteints.

Dégringolade aux Pétrolifères. Il faut de nouveau conseiller l'attente et la prudence.

BANQUE ROBERT, fondée en 1868, Lille, 4, rue Nationale, au 1er étage. Médaille d'Or de l'Exposition Internationale de Lille.

ACHAT au MAXIMUM de tous TITRES et VALEURS — BONS de la DÉFENSE NATIONALE — Paiement comptant — BANQUE 5, RUE CAMBON, PARIS (1er étage) — ON PEUT TRAITER PAR CORRESPONDANCE.

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers DU NORD

Service et Fonctionnement du Viaticum

A une demande du Secrétariat qui s'étonnait de ce que le viaticum ne fonctionnait pas dans le Département du Nord, la C. G. T. répond par l'envoi d'une circulaire datée de janvier 1919 qui devait en temps et lieu être communiquée aux Unions locales et suivie d'exécution.

Cette circulaire dit que les Conseils d'Administration des Unions Départementales doivent mettre à la disposition du plus grand nombre possible d'Unions Locales des carnets à souches que leur adressera le Trésorier confédéral, pour la distribution du viaticum aux ouvriers se déplaçant à la recherche d'emploi.

Les principales conditions requises pour avoir droit au viaticum sont les suivantes : 1° Etre syndiqué depuis au moins six mois et à jour de ses cotisations ; 2° Etre porteur d'une pièce établissant que le passager vient d'un point situé à plus de cinquante kilomètres de l'Union des Syndicats à laquelle il s'adresse. Cette pièce doit être réclamée par le passager au départ de la localité qu'il a l'intention de quitter et doit être revêtue de la signature d'une organisation confédérée et portée le timbre humide de cette organisation.

Pour permettre au permanent de savoir s'il doit verser les secours et aux passagers s'ils peuvent l'exiger, il a été établi des cartes qui seront affichées dans chaque Bourse du Travail des localités appelées à délivrer le viaticum. A cet effet, autour de chaque ville, est tracée une circonférence dont le centre rayonne sur une distance de cinquante kilomètres. De cette façon aucune contestation ne pourra surgir. Il suffira au permanent de montrer la carte et le règlement affiché à son côté.

En ce qui concerne les camarades étrangers, il a été décidé pour l'avenir que seuls pourront recevoir les secours ceux qui seront possesseurs d'une carte confédérale prise à un Syndicat en France, étant bien entendu que pour les six mois exigés, il y aura lieu de tenir compte des cotisations payées à l'étranger dans leurs syndicats respectifs.

Lille est pourvue, dès aujourd'hui, d'un service de viaticum installé à l'Union Locale. Chaque passager a droit à un secours de cinq francs. S'adresser au camarade Cruddle, 186 bis, rue de Paris.

L'Union Départementale va faire toute diligence, afin de pourvoir d'autres Unions Locales de ces services. Noter en passant que la circulaire du viaticum est parue dans la « Voix du Peuple » de janvier 1919.

Henri LAURIDAN.

Aux Employés

L'ACTION SYNDICALE

CRITIQUES. — Beaucoup trop d'employés, hélas, ne fréquentant pas nos réunions, semblent croire ou le prétendent qu'il n'y a pas de syndicat parce que, disent-ils, ils ne sont pas souvent touchés par des tracts de propagande, par des affiches les concernant spécialement par des articles de journaux traitant de ce qui les intéresse le plus au point de vue professionnel et aussi parce qu'ils ne sont jamais appelés à des réunions-manifestations ayant pour seul but : la défense purement professionnelle.

RIPOSTES. — A ceux-là, je réponds chaque fois que j'en ai l'occasion : 1. Qu'il se peut, en effet, que par « hasard », ils n'aient pas encore eu sous les yeux l'un de nos tracts, quoique 50.000 de ceux-ci aient été distribués aux employés de toutes catégories depuis un an et demi.

2. Il se peut aussi, dame, il y a tant d'affiches sur les murs qu'ils n'aient vu aucune de nos multiples affiches, cependant, que 1.500 de celles-ci, de vingt textes différents, ont été apposées sur les murs de LILLE et de sa banlieue, dans le même laps de temps.

3. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils n'aient pu lire « aucun article » de journal les intéressant, vraiment, attendu qu'ils ne savent lire que les canards de leurs exploiteurs les plus en vue, ou qu'ils méprisent par ignorance, ou parti-pris aveugle les seuls journaux qui osent dire la vérité sur la situation économique, c'est-à-dire nos journaux, ceux de la classe ouvrière organisée.

4. L'organisation syndicale ne peut et ne doit organiser de réunion prenant le caractère de manifestation que lorsqu'elle est assurée de pouvoir compter sur un grand nombre de citoyens de même profession souvent, lorsqu'il s'agit de revendications exclusivement et simplement corporatives, de nombreux et dévoués camarades, sans distinction de catégories professionnelles, lorsqu'il est question de la défense sociale : DROIT SYNDICAL, LOIS SOCIALES, repos hebdomadaire, huit heures, hygiène, accidents de travail, « prud'hommes », mesures de justice, d'équité et d'intérêt national et international.

Une réunion-manifestation qui ne réussit pas, fait souventes fois mauvaise impression sur le public en occasionne la lassitude des réclamants.

Pour qu'elle réussisse, je le répète, il faut du monde.

Pour cela, il faut de nombreux membres au syndicat organisateur.

DEDUCTIONS. — Conséquemment, les indifférents se rendent complice les uns des autres et sont responsables de l'inaction syndicale.

Ils finissent même par lasser la patience et vaincre l'énergie de nombreux camarades, jeunes et vieux, qui croyaient à la possibilité de grouper rapidement et solidement tous les employés.

Oui ou non, les indifférents, ceux qui se tiennent pelnards, à l'écart de tout groupement, de toute action, de tout mouvement, ont-ils le droit de nous critiquer ? Ont-ils seulement celui de se plaindre ?

(A suivre). A. RAUX.

SYNDICAT DES MUNICIPAUX

SECTION DES OUVRIERS ET OUVRIERES. — Les ouvriers isolés et ouvrières des divers services municipaux qui désirent avoir leur carte de 1921 sont invités à s'adresser soit au secrétaire G. Verhaghe, 27, rue Fontaine-Delsaux, ou au trésorier Dujardin, 109, rue de Flandre.

Le Secrétaire : G. VERHAEGHE.

SYNDICAT DES TRAMWAYS. — La Commission, réunie le 17 janvier, à 18 heures, au siège, place du Théâtre, 11, considérant l'arbitraire des accusations portées contre le cheminot confédéral, Repousse avec énergie et proteste contre le jugement prononçant la dissolution de la C. G. T. Elle engage à démontrer à la classe ouvrière que toutes ces attaques iniques du capitalisme contre nos organisations ouvrières sont les meilleures preuves de leur utilité pour la masse des travailleurs.

Cette injustice marque une fois de plus l'incohérence d'organisation qui règne dans les rangs des promeneurs égoïstes, chaque jour amenant la disparition de leur insolente dictature faite de misère pour les travailleurs au profit de leur fariniente.

Elle se sépare aux cris de : Plus que jamais, vive la C. G. T. ! Gloire aux martyrs du prolétariat organisé !

Pour la Commission : A. BARATTE.

CUIRS ET PEAUX. — Les membres du syndicat de l'industrie des cuirs et peaux de Lille, réunis en assemblée générale le 16 janvier 1921, après avoir entendu les camarades Morel, délégué régional de la 9e région, et Ragheboom, secrétaire général de l'organisation, s'engagent à rester unis autour de la bannière syndicale et à faire toute la propagande nécessaire en vue d'y amener de nouveaux éléments.

Protestent avec la plus grande énergie contre le verdict de classe qui vient d'être prononcé contre la C. G. T. par des juges aux gages d'une gouvernement aux abois.

Maintiennent leur confiance à cet organisme central qui continuera à vivre malgré tout et continueront à suivre toutes ses directives. Se séparent au cri de : Vive la C. G. T. !

Le Secrétaire : A. RAGHEBOOM.

AUX OUVRIERES EN CONFECTIONS

Etant en possession des cartes nous invitons toutes les ouvrières à venir retirer leur carte pour l'année 1921. Le bureau de permanence sera ouvert aujourd'hui mercredi, de 2 heures à 5 heures.

LA COMMISSION.

SYNDICAT GENERAL DES MARCHANDS AMBULANTS, ETALAGISTES, COLPORTEURS ET TOUTES CATEGORIES DE MARCHANDS DE LA VOIE PUBLIQUE.

SECTION DES MARCHANDS DE QUATRE-SAISONS. — Les camarades sont invités à retirer leurs cartes de 1921 et se mettre à jour de leurs cotisations, au siège de la Coopérative des Marchands ambulants, 43, rue Massena.

Le Secrétaire général : P. JANSSENS.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SYNDICAT DES PLOMBIERS, ZINGUEURS, COUVREURS. — Mercredi 19 janvier, à 6 heures du soir Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, réunion de tous les ouvriers de la corporation. L'ordre du jour étant très important, tous devront être présents.

HABILLEMENT

Mercredi 19 janvier, à 6 heures, à la Bourse du Travail, réunion du Comité Intersyndical. Ordre du jour important.

M. PORREYE.

OUVRIERES ET OUVRIERS DU MAGASIN CENTRAL D'HABILLEMENT

L'Assemblée générale du Syndicat des ouvrières et ouvriers du Magasin Central de Lille et ses annexes, B, quai du Wault, aura lieu, le Mercredi 19 janvier 1921, à 5 h. et demie, précise du soir, au siège social, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, Lille.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance et d'une délégation ; 2. Perception des cotisations faite par le trésorier ; 3. Lecture des correspondances reçues et envoyées ; 4. Questions diverses.

Pour la Commission et par ordre :
Le Secrétaire général, G. LAURENT.

JEUDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SYNDICAT DES MAÇONS ET MANŒUVRES. Jeudi 20 janvier, à 5 heures 30, salle de la Bourse du Travail, réunion pour tous. Il est de toute nécessité que tous soient présents, des décisions sérieuses devant être prises.

VENDREDI

CHAMBRES SYNDICALES DES OUVRIERS ET OUVRIERES DE L'IMPRIMERIE

Afin de connaître les résultats et décisions de la nouvelle réunion mixte des Délégués ouvriers et patrons, une Assemblée générale extraordinaire aura lieu, après-demain vendredi 21 janvier, à six heures très précises du soir, dans la Salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre de jour : 1. Compte rendu de l'entrevue des Délégués à la Commission mixte ; 2. Décisions définitives à prendre.

La présence de tous est indispensable, en raison des décisions importantes à prendre.

L. MASSON, secrétaire général.

RAETTER TAILLEUR — 43, Rue de la Monnaie — LILLE — VETEMENTS DE TRAVAIL — VELOURS D'AMIENS — Accepte les Bons de la Défense Nationale et de la Reconstitution.

DIMANCHE

SECLIN
CUIRS ET PEAUX

Dimanche 23 janvier 1921, à 5 heures du soir, réunion de tous les adhérents du syndicat de Seclin, au siège, estaminet Veuve Lemaire, Grand'Place.

Les camarades Deroy et Ragheboom y assisteront.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

SOCIETE COOPERATIVE DE CHARBON D'HELLEMMES ET ENVIRONS. — Dans le but de reprendre la vente du charbon à ses adhérents, les anciens coopérateurs sont invités à déposer leur livret de coopérateur, ainsi que leur adresse, aux endroits désignés ci-dessous, jusqu'au 15 février :

A Hellemmes, chez Dyhes, 33, rue Sadi-Carnot, et Leroy Henri, rue Victor-Hugo, 66 (Barrière de Lezennes).

Mons-en-Barœul, chez Verfaillie, rue du Becquerel et Lelièvre Victor, rue du Faubourg-de-Roubaix.

Five-Lille, chez Dufaux, 205 rue Pierre-Legrand.

Lezennes, chez Defaux.

Les personnes désirant adhérer à la Coopérative sont invitées à donner leur nom, prénoms et adresse aux endroits désignés ci-dessus.

Pour le Conseil d'Administration :
LE GERANT.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. C.)

SECTION DE MONS-EN-BARŒUL
De l'Action pour les Jeunesses

Les camarades partisans des principes de la IIIe Internationale et de la discipline socialiste, désirant faire de l'action en vue de la propagande, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 23 janvier, à 10 h. du matin, Café De Vlamick, place de la Gare, Lille.

Ordre du jour : « Création d'un Comité d'entente des Jeunesses socialistes du Nord (S. F. I. C.) ; propagande générale ».

Adolphe DE MUYNCK,
Secrétaire de la section du P. S. de Mons-en-Barœul (S.F.I.C.)

Bulletin Commercial

PARIS, 17 janvier :

[illegible] — Hausse continue — SUCRES — 267.175 kilos. — Cours stationnaires, sauf pour le sucre et la 3e qualité de veau pour lesquels une légère hausse a été constatée.

Cours moyens : Bœufs quart-derrière, 1re qualité, 9.30 ; quart devant 1re qualité, 7.20 ; baverles, 6 fr. ; cuisse, 8.50. — Veaux pans et cuisseaux, 7.50 ; basse, complète, 8. — Moutons, carcasses, 18 ; épaules, 1re qualité, 10.50 ; poitrine, 8.50 ; gigots, 1re qualité, 13. — Porc longe, 12.80 ; jambons, 9 ; filet, 12.30.

BESTIAUX (Villette). — Amenés : Bœufs, 3.064 ; vaches, 1.480 ; taureaux, 320 ; veaux, 1.369 ; moutons, 14.516 ; porcs, 2.255. — Vendus : bœufs, 2.734 ; vaches, 1.370 ; taureaux, 312 ; veaux, 1.119 ; moutons, 10.516 ; porcs, 2.255.

BEURRES, ŒUFS. — Tendance à la baisse. On cotait : Malaxés normands, 13 à 17 fr. — Hollandais, 15 à 18 fr. ; salés, 12 à 14.50.

La baisse sur les œufs s'accentue. On cotait : Picardie, de 680 à 770 fr. la mille ; Normandie, de 600 à 700 ; Bretagne, de 580 à 790 ; conservés à la chaux, 500 ; marocains, de 500 à 600.

VOLAILLES, LAPINS. — Cours moyens : Lapins morts Gâtinais, 0.75 ; autres catégories, 0.65. — Pigeons petits, 4 ; gros, 7. — Poulets morts Touraine, 13.50 ; Bresse, 16. — Canards nouennais, 22 ; de ferme, 20 ; vivants, 18. — Lapins vivants, 6.30 ; Plutades morts, 16. — Poulets vivants Bresse, 11.50 ; Gâtinais, 18.

SUCRES. — La hausse continue, les blancs numéros 3 ont atteint 232.50 à l'ouverture et 235 en clôture. Prix aux 100 kilos en entrepôt Paris.

LE HAVRE, 17 janvier :

CAFES. — Vente 4.300 sacs. Cours, les 50 kilos (droits en sus) : janvier, 138.50 ; février, 137.50 ; mars, 131.50 ; avril, 127.25 ; mai, 124 ; juin, 121 ; juillet, 119.75 ; août, 120.25 ; septembre, 118.50 ; octobre, 117.50 ; novembre, 115.50 ; décembre, 114. Ventes, 4.500 sacs.

BEZIERS, 14 janvier :

VINS. — Rouges, de 8° 1/2 à 12°, de 63 à 75 fr. ; rosés, de 8° 1/2 à 12°, de 70 à 90 fr. ; blancs Bourret et Picpoul, 10° à 13°, de 100 à 130 fr. l'hectolitre, à la propriété, selon degré, qualité et conditions.

MARSEILLE, 14 janvier :

HUILES D'OLIVES. — Suivant qualité, les prix qui se pratiquent varient de 575 à 700 fr. les 100 kilos, frets perdus, marchandises à quai Marseille. Les acheteurs envisageant une baisse s'abstiennent actuellement.

MARCHES DE LA REGION

BETHUNE, 17 janvier :

LEGUMES, FRUITS. — Carottes, 0.20 le kilo. — Navets, 0.25. — Poireaux, 3 fr. les 12 bottes. — Echalottes, 1 fr. à 1.50 le kilo. — Céleri, 4 fr. les 12 pieds. — Thym, 0.25 le pied. — Choux blancs, 0.50 pièce. — Choux-fleurs, 0.60. — Pommes, 1.50 à 2 fr. le kilo. — Oranges, 0.30 à 0.35 pièce. — Figues, 3.50 à 6 fr. le kilo. — Pommes de terre, 25 à 28 fr. les 100 kilos. — Pois, 100 à 104. — Haricots, 90 à 92 fr. — Oignons, 38 à 40 fr.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES. — Beurre, 18 à 20 fr. le kilo. — Œufs, 15 à 16 fr. les 26. — Pigeons, 9 à 15 fr. la couple. — Poulets, 30 à 35 fr. la couple. — Canards, 40 à 42 fr. la couple. — Poules, 38 à 45 fr. la couple. — Lapins, 18 à 20 fr. pièce.

CARVIN, 15 janvier :

GRAINS, GRAINES. — Orge de mouture, 75 à 77 fr. ; de brasserie, 82 à 85 fr. — Avoine jaune, 55 à 57 fr. ; blanche, 58 à 60 fr. — Escourgeon, 80 à 82 fr. — Maïs, 79 à 80 fr. — Sarrasin, 77 à 79 fr. le tout aux 100 kilos.

Meilleure tenue des cours et bonne demande sur les orges. Un peu moins d'offres en avoines et prix plus fermes ; escourgeons en bonne demande. Arrivages restreints en maïs ; demande meilleure. Prix plus fermes pour le sarrasin, sans grande demande.

FOURRAGES. — Foin, 10 à 12 fr. — Luzerne, 14 à 15 fr. — Paille de blé, 8 à 9 fr. ; de seigle, 9 fr. ; d'avoine, 7 fr. les 100 kilos. Demande nulle.

LEGUMES SECS. — Pois verts, 90 à 100 fr. — Haricots lingots, 100 à 105 fr. — Flageolets, 85 à 90 fr. — Fèves, 95 fr. — Féverolles, 100 fr. les cent kilos. Demande nulle en pois et haricots.

DOUAI, 15 janvier :

La température douce et exceptionnelle favorise la levée des grains en terre. Les froids de décembre ne paraissent pas avoir fait de mal ; un peu de sécheresse et de froid serait demandé. Les semailles reprennent dans de bonnes conditions.

SITUATION DE LA CULTURE

STEENWOORDE, 15 janvier :

La pluie tombée à diverses reprises, mais par petites quantités, au cours de la semaine, a empêché beaucoup de travaux extérieurs.

Les blés favorisés par une température très douce, levent dans de bonnes conditions.

LE CHANGE

Cours de clôture à Paris, le 18 janvier :

Sur Londres, 69.50 1/2 ; New-York, 15.39 1/2 ; Allemagne, 25 1/4 ; Argentine, 546 1/2 ; Belgique, 105 ; Espagne, 219 3/4 ; Hollande, 593 1/2 ; Italie, 55 1/4 ; Norvège, 277 ; Prague, 20 1/4 ; Roumanie, 21 ; Suède, 340 ; Suisse, 248 ; Vienne, 3 1/4 ; Londres chèque, 69.60.

Le CRÉDIT DU NORD

est officiellement désigné par les

Mines de Lens

POUR RECEVOIR LES SOUSCRIPTIONS À

l'Augmentation de Capital

Le paiement du coupon N° 38 y est effectué sans frais à présentation.

Notre Service DE Renseignements

A. C. K. — En vertu de l'article 1er de la loi du 1er avril 1901, les sociétés peuvent se constituer librement. L'association peut n'avoir aucune existence légale telle qu'elle est constituée actuellement. Elle peut cependant faire une déclaration : adressez-vous pour cela à la Préfecture (1re division, 1er bureau). Mais nous ne voyons pas les avantages que retirerait cette association de la déclaration.

MAMAN ENNUYEE 345 — Non, vous ne pouvez prétendre à l'allocation militaire, vous dit-on, n'étant pas votre soutien indispensable puisque vous touchez une pension.

J. C. E. 3323. — Oui, en ce qui touche tout au moins ceux qui ont été réalisés avant le 21 octobre 1919. D'autre part, il serait bon pour pouvoir vous renseigner de manière précise, de nous indiquer les conditions dans lesquelles vous avez travaillé et le montant approximatif de la somme en question.

S. I. 501e R. A. S. — 1. Sur papier libre ; donnez tous les renseignements que vous possédez sur son inconduite. — 2. Oui. — 3. Non, vous n'encourez aucune amende si vous ne vous présentez pas.

ANDRE D... — Les lettres doivent porter le nom et prénoms du destinataire. Elles ne sont remises que contre pièces d'identité. Elles sont d'ailleurs passibles d'une surtaxe de 20 centimes.

PIERROT LA LUNE. — Non, c'est impossible.

UN AFRICAIN DIVORCE PARIS. — Vous pourrez vous remarier aussitôt la transcription du jugement de divorce sur les registres de l'état civil.

UN VIEUX HUSSARD M. L. 4. — Vous avez des motifs suffisants pour demander le divorce. Adressez une requête au président du tribunal civil, par le ministère d'un avoué. Si vos moyens ne vous permettaient pas de faire face aux frais assez élevés de la procédure, vous pourriez demander l'assistance judiciaire, par lettre adressée au procureur de la République.

TOUT POUR SON ROI. — Impossible de vous renseigner actuellement. Ceci sera fixé dans la nouvelle loi militaire, qui ne sera pas promulguée avant quelques mois d'ici.

UN LECTEUR ASSIDU DU « REVEIL » 12. — Ces choses vous incombent : il ne s'agit pas en effet d'une augmentation de loyer.

(VOIR LA SUITE EN QUATRIEME PAGE)

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 95

LOINTAINE REVANCHE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

Daniel LESUEUR

— Votre place n'est plus ici... Allez-vous-en !

Il la chassait, comme l'avait chassée Chabrial. Elle reconnut, chez l'homme qu'elle adorait, le geste du mari bafoué. L'évocation fut atroce. N'avait-elle pas brisé l'un pour conquérir l'autre ? Et son cœur orgueil ne recueillait que leur double mépris.

— Vous me congédiez ?... balbutia-t-elle dans un effort de suprême hauteur, tandis qu'avec une gaucherie lamentable elle rapprochait sur sa poitrine le feuillis dévasté de ses dentelles.

— Je vous prie de ne jamais reparaître chez moi.

— Ah ! Roger... cria-t-elle.

Clameur de sincérité déchirante. Elle jeta ce nom avec toute la douleur et toute la passion dont son âme était pleine, — seule douleur, seule passion qui lui fussent jamais venues par et pour un autre être, qui jamais eussent été sa personnalité à une autre personnalité humaine. Peut-être la souffrance de cette minute expia-t-elle de multiples infamies. Le visage altier de Jeanine se détendit dans une supplication où il avait presque de la sérénité. Elle regarda longuement celui qu'elle aimait d'un si brûlant et si furieux amour. Dans ce regard s'irradiaient toutes les soumissions, toutes les tentations, toutes les promesses.

La physionomie de Bertelin demeura inflexible. Il demanda d'une voix cinglante :

— Qu'attendez-vous pour quitter cette chambre ?...

Alors elle se tourna vers la petite table. D'un mouvement si prompt que la surprise ne permit pas à Roger d'intervenir, elle saisit le verre d'orangeade et le vida d'un trait. C'était fait quand il étendit le bras, quand il sortit de sa stupeur.

— Malheureuse !...

— Pourquoi ?... J'avais soif...

Elle se dressait dans un calme extraordinaire, — soit que réellement, la boisson